

CA APE Magné du mardi 7 février 2017

Membres présents : 9

Ordre du jour

1. Bilan Noël Vert
2. Bilan loto
3. Avancement carnaval
4. Avancement chasse aux œufs
5. Fête des écoles
6. Compte rendu échanges APE Coulon
7. Compte rendu échanges avec CSC
8. Points divers

1. Bilan Noël Vert

Bilan de cette action par les membres de la commission :

- Bénéfice de 200 € pour le Téléthon (47 sapins et 19 bûches vendus).
- Lieu : très bien, favorise le passage des personnes. Le tivoli de la mairie correspond aux besoins de cette manifestation.
- Moment très sympa, convivial. Le vin chaud a été très apprécié, et le fait de ne pas tarifer le verre a permis de laisser les gens donner ce qu'ils voulaient pour le Téléthon.

Pour l'année prochaine :

- Mettre un message sur le panneau lumineux de la mairie + flyers dans les boîtes aux lettres.
- Penser aux sapins dès le mois de septembre.
- Contacter la mairie dès septembre pour leur proposer de commander les sapins de la commune par notre intermédiaire.
- Décision à prendre pour l'année prochaine : l'APE se raccroche t'elle au représentant du Téléthon de Magné pour notre action ? Cela permettra peut être plus de visibilité sur notre action.
- Voir également si l'APE souhaite intégrer cette manifestation à un marché de Noël.
- Action en commun avec l'APE de Coulon ? A statuer l'année prochaine.
- Une fiche technique doit être réalisée par les membres de la commission afin de répertorier l'ensemble des besoins pour mener cette action (à l'instar de ce que David a fait pour le loto).

2. Bilan loto

Bilan de cette action par les membres de la commission :

- Bénéfice : 1 309,80 €.
- Organisation compliquée, stress et inquiétude les semaines précédant le loto ainsi que le jour J.
- Problème des volontaires pour aider lors du loto.
- David a établi une fiche technique qui pourra servir de base pour les années futures.

Pour l'année prochaine :

- Acheter un boulier !!!
- Voir si un des membres de l'APE pourra faire l'animateur pour cette manifestation (l'animation n'étant pas entièrement satisfaisante).
- Penser à inviter l'animateur (si ce n'est pas un membre de l'APE) lors du dernier CA avant le loto pour fixer avec lui les règles et le fonctionnement voulu.
- Règle à préciser (affichage, rappel lors du loto...), penser à redonner le dernier n°appelé, voir si on accepte de changer les cartons à l'entracte, prix des cartons à l'entracte (demi tarif?).
- La grille du jambon s'étant très bien vendue, nous pouvons envisagé soit d'augmenter le prix des cases soit de mettre en place deux grilles avec par exemple un jambon à gagner pour une des grilles et un panier garni pour l'autre.
- Loto fixé au dimanche 21 janvier 2018.

3. Avancement carnaval

Le carnaval est fixé le samedi 25 mars.

La commission s'est réunie avant le CA : Batucada (tarif 610 € comme les années passées) et magicien (tarif 250/300 €) réservés. Les thèmes proposés par la commission : Les animaux ou les bonbons. Les membres affinent leur choix et en parlent à Martine pour la construction du Bonhomme Carnaval.

Le déroulement sera identique aux autres années : rassemblement sur la place de l'Eglise, défilé dans les rues puis goûter à la salle polyvalente.

Les membres de la commission s'occupent des flyers et affiches, ainsi que de contacter la gendarmerie de Frontenay pour sécuriser le défilé.

4. Avancement chasse aux œufs

La chasse aux œufs est fixée le dimanche 9 avril. La commission continue à travailler sur cette manifestation pour en déterminer le fonctionnement, le lieu (certainement le jardin de la mairie).

Il faut juste contacter la mairie pour être sûr que ni la Mairie ni Festi'Magné ou Magné Animation n'organisent déjà une manifestation identique.

5. Fête des écoles

La fête des écoles est fixée le samedi 1er juillet. Nous attendons le second conseil d'école fixé le lundi 6 mars au cours duquel nous échangerons à ce sujet avec l'équipe enseignante pour déterminer le fonctionnement de la fête (repas, structure gonflable...).

Il faudra penser à demander à Magné Animation s'il serait possible de bénéficier de leur container bar pour notre fête.

6. Compte rendu échanges APE Coulon

Suite rencontre avec l'APE de Coulon, Caroline nous rapporte que l'APE de Coulon serait OK pour organiser avec nous les structures gonflables en octobre (dates proposées 28/29/30 octobre 2017).

7. Compte rendu échanges avec CSC

Une rencontre est fixée le 8 février avec l'APE, le CSC, la mairie pour échanger sur les différentes possibilités d'aménagement de la cour de récréation, de la salle périscolaire. Il y aurait possibilité que ces travaux d'aménagement soient en partie subventionnés par la CAAF (80 %).

Lors d'une précédente rencontre avec le CSC, Caroline et Aurélie ont rééchangé avec le CSC sur des soirées à thèmes à planifier :

- Violences scolaires.
- Etre parents.
- Danger des médias.

8. Points divers

Pour des raisons personnelles, Sandrine laisse son poste de trésorière.

Comme indiqué dans un précédent mail, si des personnes sont intéressées pour reprendre le poste, n'hésitez pas à nous en parler !

Date des prochains CA :

- Jeudi 9 mars 2017 à 20h30 – Salle du catéchisme

